

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 16 mai 2019 - 20H30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Michel PERRET, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Jean-Michel PIDOLLOT, Benoit CHAMARAUD

ABSENTS : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Excusé : Philippe PELLET

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

1 Délibérations :

- Groupement de commande pour l'étude de la sortie de Tramolé de Bièvre Isère Communauté.

Dans le cadre de la fusion Bièvre Isère Communauté / Communauté de la Région St Jeannaise, la commune de Tramolé a fait valoir à plusieurs reprises sa volonté de pouvoir quitter le nouveau périmètre de Bièvre Isère pour rejoindre la CAPI.

Il est proposé de conduire sous la forme d'un groupement de commande une étude sur les modalités financières de sortie de la commune de Tramolé de Bièvre Isère Communauté prise en charge à 50/50.

Il s'agit d'avoir un même cabinet indépendant qui évaluera notamment toutes les incidences du retrait de la commune considérée, tant patrimoniales, financières que sur les éventuels contrats en cours.

Il est donc proposé que cette étude se fasse dans le cadre d'un groupement de commandes dont les deux maîtres d'ouvrage seront la commune de Tramolé et Bièvre Isère Communauté.

Il est aussi proposé que la commune soit associée dans la définition du besoin par la rédaction du cahier des charges.

Enfin, il est convenu que Bièvre Isère Communauté sera le coordonnateur du groupement de commande.

Une étude va donc être lancée pour connaître le montant qu'il faudrait éventuellement verser à la Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté si la Commune décide d'aller vers la CAPI. Une fois l'étude terminée, la Commune aura le choix de décider si elle souhaite rester dans le périmètre de Bièvre Isère ou si elle souhaite intégrer le périmètre de la CAPI.

Votée à l'unanimité.

2 Comptes rendus des réunions :

- Bièvre Isère communauté – projet CAPI

Arnaud Ducellier-Fauvy informe qu'il serait souhaitable d'aller rencontrer aussi la CAPI afin d'envisager les modalités d'intégration au sein de leur communauté d'agglomération.

- Marché chemin piétonnier et voirie

Appel d'offre : Nous avons reçu seulement une seule réponse déposée par l'entreprise GACHET mais avec une plus-value de 35 %. Le projet a donc été dénoncé auprès de l'entreprise Gachet.

Le cahier des charges va être revu et corrigé avec le bureau d'étude afin d'effectuer un nouvel appel d'offre.

La réfection du marquage intégral du plateau surélevé entre le village et la départementale va être réalisé.

3 Questions diverses :

Tour de garde – élections européennes 26/05/2019.
Un dernier tour de table des possibilités de chacun est établi.

4 Divers

1) Analyse de l'eau :

Marcel BERTHIER nous explique que le rapport de l'analyse de l'eau potable n'est pas complet, une demande va être faite auprès des service de Bièvre Isère afin d'avoir un document exhaustif et compréhensible.

2) Une guirlande à la Mairie :

Un devis a été demandé pour installer une petite guirlande de Noël tout autour de la Mairie.

3) Calendrier des fêtes :

Les journées du patrimoine seront déplacées au 21 et 22 septembre 2019

La journée du tournoi de foot sera proposée le 15 septembre 2019. Mais Fabien ORCEL et Benoit CHAMARAUD vont en parler à Bruno BESANÇON pour confirmer la date.

4) Commission du bâtiment :

Sébastien GUILLAUD fait un rapport de la réunion de la commission du bâtiment qui a eu lieu le mercredi 15 mai à la mairie. Il nous explique le très beau projet concernant la rénovation de la Salle des fêtes de Tramolé, en nous montrant les plans réalisés par l'architecte.

Fin de la séance : 22h00

